

**Publication externe de poste vacant**

**50671257**

**Job Posting Title**

FONCTIONNAIRE PRINCIPAL CHARGÉ DE LA PRODUCTION ANIMALE (IBAR)

**Date de début**

04.07.2019

**End Date**

05.08.2019

**Code de référence**

10001412 - 04

**Désignation de la fonction**

SENIOR ANIMAL PRODUCTION OFFICER (IBAR)

**Organization**

Créée en tant qu'organisation continentale panafricaine unique en son genre, l'Union africaine est chargée de conduire le processus d'intégration rapide et de développement durable de l'Afrique par la promotion de l'unité, de la solidarité, de la cohésion et de la coopération entre les peuples et les États africains, ainsi que par l'établissement d'un nouveau partenariat avec les autres régions du monde. Le Siège de l'Union africaine est établi à Addis-Abeba, la capitale de l'Éthiopie.

L'un des bureaux techniques de l'UA est le Bureau interafricain des ressources animales (IBAR), Nairobi (Kenya). L'IBAR-UA est un bureau technique spécialisé relevant du Département de l'économie rurale et de l'agriculture (DREA) de la Commission de l'UA, principalement chargé de développer une expertise appropriée et indépendante dans le domaine de la santé et de la production animales aux fins de la réduction de la pauvreté des acteurs de l'élevage dans les États membres. Il a été créé en 1951 pour étudier la situation épidémiologique et lutter contre la peste bovine en Afrique. L'institution est actuellement chargée de soutenir et de coordonner l'amélioration de l'élevage en tant que ressource pour le bien-être humain dans les États membres de l'Union africaine et de contribuer au développement économique, en particulier dans les zones rurales. Davantage d'informations sur le Bureau IBAR peuvent être obtenues sur le site web suivant : [www.au-ibar.org](http://www.au-ibar.org)

En vue de la réalisation de ses objectifs, l'Union africaine entend renforcer sa capacité à s'acquitter de sa mission en procédant, entre autres, à la mise en œuvre de sa nouvelle structure organisationnelle et au pourvoi de tous les postes vacants.

La Commission de l'Union africaine invite les citoyens de tous les États membres de l'Union à soumettre leurs candidatures au poste de Fonctionnaire principal chargé de la production animale au sein de l'UA-IBAR du Département de l'économie rurale et de l'agriculture.

## Service

1. Poste :

Intitulé du poste : Fonctionnaire principal chargé de la production animale  
Grade : P3  
Département : DREA  
Lieu d'affectation : Nairobi (Kenya)  
Superviseur : Directeur de l'UA-IBAR  
Nombre de postes : 1

## Projet

2. Descriptif du poste :

Aider l'IBAR-UA à s'acquitter de sa mission qui est de soutenir le développement des ressources animales en Afrique par la mise en œuvre de son programme stratégique et de ses fonctions essentielles. En particulier, le fonctionnaire chargé de la production animale dirige la mise en œuvre des plans stratégiques actuels et futurs de l'IBAR-UA, ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre de programmes et de projets dans le cadre du renforcement des systèmes de production des ressources animales et de la gestion des écosystèmes en général.

## Tâches

3. Principales fonctions et responsabilités

Le fonctionnaire chargé de la production animale conseille le directeur de l'IBAR-UA sur la production animale et les cadres politiques relatifs aux domaines de la gestion durable des ressources naturelles, des ressources zoogénétiques, de la résilience et du changement climatique. Plus spécifiquement, il s'agit de :

- Donner des conseils sur les informations et les données à collecter, compiler et diffuser sur tous les aspects de la production animale afin d'améliorer la productivité des ressources animales en Afrique ;
- Fournir un appui en ce qui concerne la compilation, l'analyse et la synthèse des données et des informations sur la contribution de l'élevage au changement climatique, ainsi que sur les effets du changement climatique et des activités humaines sur la production animale pour éclairer l'élaboration des politiques, la prise de décision et l'éducation du public ;
- Conseiller le directeur de l'IBAR-UA sur l'identification et la facilitation des possibilités d'exploitation des opportunités qui permettront aux éleveurs africains de tirer parti des recettes que génèrent les services écologiques (écotourisme, réhabilitation des terres dégradées, pâturage contrôlé, conservation de la biodiversité et des paysages, etc.) ;
- Conseiller le directeur sur les questions de politique générale et l'élaboration d'initiatives pertinentes en faveur du développement du sous-secteur de la pêche et du renforcement de la participation de l'Afrique à l'économie bleue ;
- Apporter son soutien à l'élaboration de meilleures pratiques et d'orientations politiques afin de renforcer les capacités des CER et des États membres en matière de gestion des conflits découlant des interactions entre les animaux d'élevage, les espèces sauvages et les humains ;
- Apporter son soutien à l'élaboration d'une stratégie continentale et d'un cadre de mise en œuvre pour la conservation des ressources génétiques animales et halieutiques de l'Afrique ;
- Apporter son soutien à la production du Bulletin sur la santé et la production animales en Afrique ;
- S'acquitter de tout autre tâche que pourrait lui être confiée par le Directeur de l'UA-IBAR.

## Exigences

### 4. QUALIFICATIONS ACADÉMIQUES ET EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Le candidat doit être titulaire d'un Master universitaire en production animale, sciences animales, ressources naturelles, pêche ou sciences de l'environnement. Il doit avoir au moins 7 ans d'expérience dans des programmes ou projets de développement traitant des interactions entre l'élevage et son environnement naturel, des programmes de production animale ou d'amélioration de la productivité, des programmes de recherche en production animale, ainsi qu'une expérience dans la gestion intégrée des ressources naturelles, dont 3 ans à des postes supervision.

OU

Le candidat doit être titulaire d'une Licence universitaire en production animale, sciences animales, ressources naturelles, pêche ou sciences de l'environnement, et doit avoir au moins 10 ans d'expérience dans des programmes ou projets de développement traitant des interactions entre l'élevage et son environnement naturel, des programmes de production animale ou d'amélioration de la productivité, des programmes de recherche en production animale, ainsi qu'une expérience dans la gestion intégrée des ressources naturelles, dont 5 ans à des postes supervision.

### 5. Aptitudes et compétences requises :

#### Compétences fonctionnelles

- Maîtrise de l'outil informatique ;
- Solides compétences en matière de planification et d'organisation ;
- Solides compétences en matière de planification et d'organisation ;
- Excellentes aptitudes en rédaction et présentation de rapports ;

#### Aptitudes personnelles

- Excellentes aptitudes dans les relations interpersonnelles ;
- Aptitude à travailler dans un environnement multiculturel ;
- Bonnes compétences en matière de réseautage.

#### Connaissances et culture générale

- Excellentes aptitudes en communication ;
- Connaissance des systèmes de la Commission de l'Union africaine ou d'autres institutions similaires intervenant sur le continent.

### 6. Connaissance des langues

La maîtrise d'au moins une des langues de travail de l'Union africaine (anglais, français, arabe, portugais) est obligatoire. La maîtrise d'une ou plusieurs autres langues de travail serait un atout.

### 7. Durée du contrat

L'engagement à ce poste se fait sur la base d'un contrat régulier pour une période de 3 ans, dont les 12 premiers mois seront considérés comme une période probatoire. Par la suite, le contrat est renouvelable pour une période de 2 ans, sous réserve de résultats et de réalisations satisfaisants.

### 8. Égalité de chances

La Commission de l'Union africaine est un employeur qui donne l'égalité de chances aux hommes et aux femmes, et les femmes qualifiées sont vivement encouragées à soumettre leurs candidatures.

## 9. Les pays les moins représentés

Les candidats des pays les moins représentés suivants sont encouragés à soumettre leurs candidatures : Érythrée, République centrafricaine, Cap-Vert, Comores, Congo (RDC), Djibouti, Guinée équatoriale, Libéria, Mauritanie, Madagascar, Namibie, République arabe sahraouie, Sao Tomé-et-Principe, Seychelles et Somalie.

## 10. Rémunération :

À titre indicatif, le salaire de base pour ce poste est de 37 453,00 \$ EU (P3 Échelon 1) par an. À ce salaire s'ajoutent d'autres émoluments, tels que l'indemnité de poste (42 % du salaire de base), l'indemnité de logement (22 932,00 \$ EU par an), l'indemnité pour frais d'études (100 % des frais de scolarité et d'autres frais connexes jusqu'à un maximum de 10 000 \$ EU par enfant et par an), pour les fonctionnaires internationaux et de 3 330 \$ EU par enfant et par an, pour les fonctionnaires locaux.

### Comment soumettre sa candidature

Les dossiers de candidature, qui doivent parvenir à la Commission au plus tard en 4 août 2019, sont à envoyer à l'adresse du Site de recrutement en ligne de la Commission de l'UA <http://www.aucareers.org>

1. Joindre un curriculum vitae détaillé et à jour, avec la liste de 3 références qui connaissent bien l'expérience professionnelle du candidat. Veuillez fournir les coordonnées (numéros de téléphone, adresse électronique).
2. Une copie du passeport valide.
3. Copies certifiées conformes des diplômes ou certificats universitaires, le cas échéant (au plus 5 documents au format PDF, et ne dépassant pas 1 Mo).
4. Sachez que seuls seront retenus les dossiers de candidature dûment remplis.
5. Seuls les candidats présélectionnés feront l'objet d'une notification.

Les candidatures déposées font l'objet d'une sélection automatisée selon les critères d'évaluation publiés de l'Avis de vacance de poste et sur la base des informations fournies par les candidats. Concernant les exigences de l'Avis de vacance de poste, les candidats doivent fournir des informations complètes et exactes relatives à leurs qualifications, y compris leur formation, leur expérience professionnelle et leurs connaissances linguistiques. Chaque candidat doit garder à l'esprit que tout dépôt de candidatures incomplètes ou incorrectes peut les rendre irrecevables dans le cadre du poste vacant. Une sélection et une évaluation des candidatures seront effectuées en fonction des informations fournies. Une fois déposées, les candidatures ne peuvent pas être modifiées. Les personnes dont la candidature est retenue pour la sélection feront l'objet d'une procédure de vérification des références afin de s'assurer de l'exactitude des informations fournies dans la candidature.

Direction de l'Administration et de la Gestion des Ressources humaines  
Commission de l'Union africaine

### **Type de contrat**

Régulier (Longue durée)

### **Taux d'activité**

Temps plein

***Établissement***

IBAR, Nairobi